

Groupements féminins au Sénégal

..... *Isabelle Guérin**

133

*In: Guérin, I., 2003, Femmes et économie solidaire, La Découverte, MAUSS-SED, Paris, pp. 185-194***

L'hétérogénéité des groupements féminins au Sénégal : des « assistés » aux « courtiers du développement »

S'intéresser aux capacités d'organisation collective des femmes des pays du Sud n'est pas nouveau. Certains travaux mettent l'accent sur la fonction d'émancipation individuelle des groupements, les considérant comme des espaces privilégiés d'intimité et de sociabilité et donc d'existence féminine (Lecour Grandmaison, 1970; Reveyrand-Coulon, 1993), voire comme de véritables modes d'accumulation économique et d'accès au pouvoir (Sarr, 1998). D'autres travaux insistent sur leur instrumentalisation par les partis politiques, ou les mouvements religieux, notamment les confréries islamiques, qui savent remarquablement tirer profit des capacités de mobilisation féminines pour élargir leur clientèle (Lecarme, 1993). L'hétérogénéité des groupements interdit toute généralisation. Celle-ci tient tout d'abord au contexte, urbain ou rural, et à la taille des groupes. Par exemple au Sénégal, certains sont très restreints et se limitent à une dizaine de femmes, tandis que d'autres en rassemblent plusieurs centaines, en particulier en milieu rural. Cette diversité tient ensuite aux activités menées, depuis l'import/export jusqu'à l'organisation de manifestations religieuses ou politiques en passant par les « causeries », moments d'échange et de discussion sur des sujets extrêmement variés. Au cours de la même rencontre, tout en brochant leurs costumes en vue de la prochaine fête et entre deux plaisanteries souvent guère complaisantes à l'égard des hommes « qui ne font rien »,

* Chargée de recherche à l'Institut de recherche et de développement (IRD), Paris.

** © Eds La Découverte, Paris.

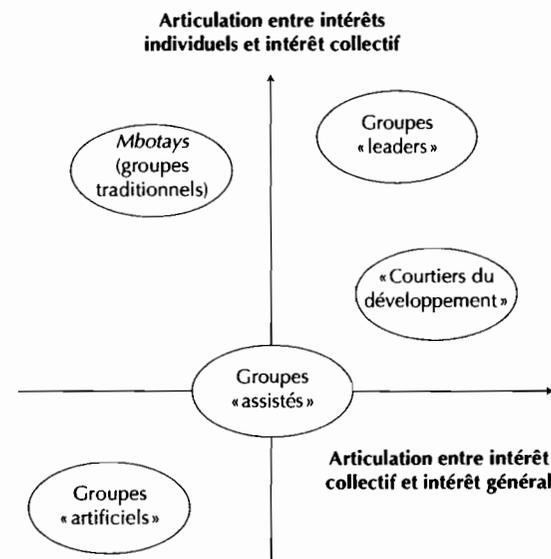
les femmes peuvent aborder tout à tour la question de la contraception, les problèmes de sécurité dans le village ou encore la place de la femme dans la religion musulmane.

De cette diversité découlent différents degrés d'autonomie intellectuelle et financière, de cohésion sociale et de dynamisme économique. Si certains groupes reposent sur des réseaux d'entraide traditionnels, il est certain que d'autres ne se sont créés que pour capter des financements extérieurs ou asseoir l'autorité politique de quelques-unes. A ce premier risque, on peut ajouter celui d'une forte hiérarchie susceptible de bloquer toute aspiration personnelle. Tout dépend donc de la manière dont le groupe articule intérêts individuels et collectifs, intérêt collectif et intérêt général.

La figure de la page suivante rend compte des différents cas rencontrés. L'axe vertical exprime l'articulation entre intérêts individuels et intérêt collectif. Cette articulation repose à la fois sur le degré de cohésion interne du groupe et sur la manière dont le groupe répond aux attentes des femmes. Elle tient compte des activités menées: mutualisation des risques (caisse de secours et d'entraide), médiation financière, activités génératrices de revenus (commerce, maraîchage, transformation, agriculture variée); dans certains groupes, ces activités assurent aux femmes des revenus réguliers. Il est fréquent que les groupes mènent simultanément des activités éducatives (formation) et festives (organisations de cérémonies) qui sont autant d'occasions de resserrer les liens. L'axe horizontal exprime l'articulation entre intérêt collectif et intérêt général. Celle-ci tient compte des relations établies avec l'environnement (collaborations ou partenariats avec des organismes d'appui, des entreprises commerciales, des institutions bancaires, des personnalités religieuses et politiques), de l'aptitude du groupe à mobiliser des ressources extérieures sans inhiber toute dynamique interne et sans se faire instrumentaliser par les partenaires, et enfin de l'influence que le groupe parvient à exercer sur son environnement (implication dans des instances de réflexion et de décision, quel qu'en soit le niveau). En combinant ces deux axes, on obtient la typologie suivante, fort schématique et probablement très réductrice, mais sa visée, insistons bien sur ce point, n'est autre que pédagogique.

Le quart nord-ouest de la figure combine une forte cohésion interne avec l'absence de partenaires. L'activité principale tourne autour de la tontine traditionnelle (*mbotay*), l'organisation de cérémonies et d'activités religieuses. En termes d'utilisation du crédit, deux cas de figure ont été observés. Dans le premier, le plus fréquent, le crédit permet d'impulser des dynamiques nouvelles, limitées jusque-là faute de partenaires. La reconnaissance acquise à travers l'accès au crédit suscite une véritable émulation collective. Le risque toutefois, et c'est le second cas de figure, c'est que l'accès à des sources de financement suscite la convoitise de certaines personnes, souvent extérieures au groupe.

Prétextant l'analphabétisme des femmes, elles proposent leurs conseils et en profitent pour s'immiscer dans les activités internes du groupe.



Le quart nord-est combine une forte cohésion interne avec la présence de partenaires qui permettent de stimuler les activités collectives. Certains ne font que de la médiation financière. D'autres font du commerce, du maraîchage, de l'agriculture ou encore de l'artisanat (teinture et couture). Nous les avons qualifiés de groupes « leaders ». Par l'intermédiaire de leur présidente, devenue une interlocutrice incontournable, certains de ces groupes sont fortement impliqués dans les instances de décision locales, parfois régionales. Plutôt pessimistes à l'égard du gouvernement sénégalais et de son aptitude à répondre aux problèmes de la population, quels qu'ils soient, elles ont rarement le projet de faire entendre leur voix à un niveau plus élevé. Celles qui ont de l'ambition se tournent plutôt du côté des bailleurs de fonds, avec l'objectif de participer à des réseaux internationaux. Il semblerait néanmoins que le plus souvent, leurs revendications soient plus axées sur leur propre groupe que mises au service d'une cause d'ordre plus général. Concernant l'impact du crédit, on constate qu'il renforce les dynamiques enclenchées et parfois, il en est à l'origine. Autant par les moyens matériels procurés que par la reconnaissance qu'il suscite, le crédit peut être le point de départ d'une forte mobilisation, jusque-là hésitante, balbutiante ou même inexistante.

A l'extrême est de la figure, on trouve les « courtiers du développement », qui cherchent essentiellement à cumuler partenaires et bailleurs de fonds à travers leur présidente. Au Sénégal, l'affluence d'ONG de toutes sortes au cours des dernières décennies a largement contribué à modifier les critères de choix

des élites locales, hommes ou femmes. Les critères traditionnels n'ont pas disparu, puisque la plupart du temps les présidentes sont des femmes des classes sociales supérieures (les *gээр*), et non pas des castes inférieures (les *neeno*) ou celles d'origine captive (les *jaam*). Néanmoins intervient un critère nouveau : la capacité à mobiliser des réseaux extérieurs – réseaux de l'aide au développement mais aussi réseaux politiques, religieux et commerciaux – tout en étant associé aux structures locales de pouvoir. Certains groupes se sont constitués sans aucun projet précis si ce n'est celui d'accéder à des ressources extérieures. Les fondatrices ont compris le discours du développement et cherchent surtout à développer les contacts stratégiques. Ici aussi, nous avons observé deux cas de figures. Dans le premier cas, il est certain que l'accès au crédit renforce la position stratégique de la présidente, mais cela n'est pas incompatible avec la mise en place ou le renforcement d'activités collectives. Dans le second cas en revanche, l'activité de recherche de partenaires l'emporte sur les activités internes, le groupe perd progressivement toute activité et finit par devenir complètement « artificiel ».

Les « assistés » se sont mis en place « parce que c'était la mode ». Ils ont été aidés au départ par le chef du village, l'instituteur, la monitrice rurale, ou encore une femme influente politiquement. Ils ont alors chacun leur « parrain », ONG, mission religieuse, politicien(ne), dont l'influence conditionne l'insertion du groupe dans le paysage institutionnel et son accès aux ressources extérieures. Peu d'initiatives sont prises de manière endogène, ils vivent au rythme des aides extérieures. A l'instar de toute prise de décision, la répartition du crédit se fait conjointement avec le « parrain ».

Enfin les groupes « artificiels » (quart sud-ouest de la figure) ne sont que des coquilles vides, créées de toutes pièces par une personne ou un groupe très restreint dans le seul but d'obtenir des fonds et de les utiliser de manière personnelle. L'usage du crédit n'échappe pas à cette règle.

L'ambivalence du *leadership* et de la hiérarchie

Les groupements les plus dynamiques reposent sur le charisme et la personnalité de leur présidente. Dans le programme du Crédit mutuel du Sénégal, le mode de gestion du crédit par les groupes est complètement dépendant du profil des présidentes de groupements et des relations qu'elles nouent avec leur environnement extérieur : décider d'une répartition égalitaire ou réservée à une minorité, faire preuve de charisme et d'autorité incitant au remboursement, rembourser à la place des défaillantes pour préserver son propre honneur ou bien au contraire bloquer les remboursements afin de manifester son désaccord avec le dispositif ou régler un conflit personnel avec un des représentants de l'institution financière. Lorsque les groupes bénéficiaires

du crédit reposent sur une structuration hiérarchique, le risque de monopolisation de l'information par une minorité est patent. Et réciproquement, la gestion de l'information renforce le pouvoir de ceux qui la détiennent.

Cependant, là où l'observateur occidental a tendance à voir une stricte relation de domination entre supérieurs et inférieurs, l'observation fine des pratiques dévoile une réalité plus subtile. Derrière cette relation verticale, se dissimulent toutes sortes d'accommodements plus ou moins implicites. Dans certains cas, le groupe est bel et bien devenu un prétexte pour la présidente, qui l'utilise seulement pour développer ses réseaux et asseoir son autorité. Plus généralement cependant, prévaut un compromis d'intérêts, entre l'individuel et le collectif, qui est fondé sur l'exercice d'un pouvoir alliant centralisation et redistribution. La réussite et l'accumulation individuelles ne sont considérées comme légitimes dans l'imaginaire collectif que si les bénéficiaires, au moins en partie, sont redistribués, quelle qu'en soit la forme. La réussite de ces femmes « leaders » repose, la plupart du temps, sur la combinaison d'activités commerciales et politiques. Si elles veulent être reconnues, elles doivent faire profiter leur(s) groupe(s) des réseaux commerciaux qu'elles connaissent ou dont elles disposent, par exemple en fournissant un accès privilégié à certaines filières de vente ou en accordant une avance pour acheter des produits en gros. Munificence et générosité permettent ainsi de raffermir régulièrement l'autorité ; car un « leader » qui n'assume pas ses devoirs de protection et de redistribution suscite la méfiance. Le recours possible à la sorcellerie, le rôle encore prégnant des griots dans la diffusion de l'information sont autant de moyens permettant de faire respecter la règle de redistribution. Le cas suivant, fréquemment rencontré, est un exemple d'arrangements tacites. La plupart des groupements ne tiennent aucune comptabilité. Si cette absence de transparence laisse la voie ouverte à toutes sortes de détournements, on s'aperçoit que tous les membres du groupe profitent d'une telle confusion. En effet, outre les prêts « officiels » octroyés par le collectif, il est fréquent que la présidente seule accorde un prêt à une femme de son groupe pour ses besoins immédiats... en toute discrétion. Les femmes viennent la voir chez elle, à l'abri des regards importuns. Est-ce son propre argent, est-ce la caisse du groupe ? Les femmes elles-mêmes ne le savent pas, elles n'en parlent pas entre elles, mais on voit bien comment elles peuvent être gagnantes dans cette gestion « souterraine » des fonds.

En fin de compte, les dispositifs de micro finance sont confrontés à un dilemme permanent : utiliser les réseaux préexistants est le meilleur moyen de parvenir à une insertion naturelle dans le tissu social local, mais on court alors le risque de reproduire les hiérarchies préexistantes (Servet, 1997).

Bibliographie

Servet J.-M. (dir), 1997, «Les limites du partenariat dans la mise en place et le développement de systèmes financiers décentralisés au Sud. Modèle démocratique du marché versus hiérarchie», in : *Rapport moral sur l'argent dans le monde 1997*. Paris : AEF/Montchestien, p. 399-416.

Guérin Isabelle. (2003).

Groupements féminins au Sénégal.

In : Verschuur C. (dir.), Reysoo F. (dir.) Genre, pouvoirs et justice sociale. Paris (FRA) ;

Genève : L'Harmattan ; IUED, (4), 133-138.

(Cahiers Genre et Développement ; 4). ISBN 2-7475-5727-8